



MORATOIRE SUR LES FERMES USINES

Le 20 novembre 2023, l'ONG Greenpeace a déployé des actions déterminées en France, notamment devant le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Leur objectif était clair : mettre en lumière les sinistres réalités des "fermes usines" et exiger un moratoire immédiat sur leur édification et leur expansion. Selon les chiffres alarmants de Greenpeace, près de 70 % de ces complexes agricoles se trouvent en Bretagne et dans les Pays de la Loire.

Mais que signifie réellement "ferme-usine" ? Il s'agit d'exploitations où la surpopulation animale dépasse largement les capacités des terrains à les nourrir et à absorber les déchets qu'elles génèrent, notamment le lisier et le fumier.

Les contrôles de ces exploitations, soumises à autorisation en tant qu'installations classées pour la protection de l'environnement sont confiés à nos collègues inspecteurs des ICPE. Les normes ont été considérablement allégées grâce au Décret n° 2016-1661 du 5 décembre 2016. Désormais, une autorisation avec étude d'impact est nécessaire pour tout élevage dépassant 400 vaches laitières ou 800 bovins à l'engraissement, soit un doublement des seuils par rapport à la réglementation précédente. Toujours en vertu de ce décret, les élevages de 451 porcs à 2000 porcs ou 30 000 à 40 000 volailles relèvent du régime d'enregistrement : sorte d'autorisation simplifiée sans étude d'impact, allégeant ainsi les formalités. A la fin de la procédure c'est le préfet qui autorise ou non l'exploitation par arrêté

La mutation de la ferme vers l'usine suscite des problématiques environnementales, notamment en termes de consommation et qualité de l'eau, d'épandages, de transport de la nourriture et des animaux. Le bien-être animal est relégué au second plan, marqué par une mortalité significative. La production à grande échelle de produits agricoles standardisés à bas prix met à mal le monde agricole.

Les besoins financiers colossaux incitent à solliciter des investisseurs externes au monde agricole, donnant naissance à des montages financiers qui échappent à toute contribution fiscale. Les subventions destinées à la construction des usines, dissimulées derrière la vertu écologique de la méthanisation, ainsi que les incitations via l'achat d'électricité, parachèvent cette spirale. Ces holdings accélèrent la chute des paysans qui résistent encore.

Les promoteurs de ce modèle assurent au contraire permettre à l'agriculture française d'être compétitive sur le marché mondial. Mais quelle agriculture voulons-nous ? Quels aliments souhaitons-nous voir figurer dans nos assiettes ?

L'Élan commun, dans son plaidoyer en faveur d'un moratoire, souligne la nécessité pressante de revoir fondamentalement notre approche de l'agriculture. Une réflexion profonde et urgente s'impose, car le prix de l'aveuglement face à cette dérive industrielle risque de compromettre notre héritage agricole et de condamner notre futur alimentaire.



Rennes, le 6 décembre 2023

